New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

L'état de la situation : Notre progression vers les cibles du plan pour l'éducation

Les enfants au premier plan

L'état de la situation : Notre progression vers les cibles du plan pour l'éducation *Les enfants au premier plan* • 2008

2009.03

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000
Fredericton NB E3B 5H1
CANADA

www.gnb.ca

ISBN 978-1-55471-188-8

CNB 5670_F

Message du ministre Kelly Lamrock

Lorsque nous avons dévoilé notre plan en 2006, ***Les enfants au premier plan***, notre objectif était de créer le meilleur système d'éducation du pays. Bien que pareil objectif ne puisse être atteint du jour au lendemain, je suis heureux d'annoncer que nous constatons déjà des progrès réels.

Grâce à notre engagement passionné pour la littératie, plus d'enfants de la 2e et de la 4e année atteignent ou dépassent le niveau attendu en lecture et en écriture. Nous sommes confiants que tous les aspects du curriculum verront un progrès continu, ce qui est rendu possible par nos efforts ciblés sur la littératie, la numératie, et la science, par notre culture d'évaluation, et par le rapprochement entre le ministère, les districts, et les écoles.

En misant sur les compétences et le talent des enseignants les plus innovateurs, nous avons permis l'éclosion de projets remarquables dans les salles de classe de toute la province. En aidant nos écoles à tirer profit des ressources de leur milieu, nous leur avons permis de mieux soutenir des milliers d'élèves et d'obtenir un grand succès.

Afin de respecter notre engagement en matière de transparence, je suis ravi de présenter aux parents et au public ce nouveau rapport pour l'année scolaire 2007/2008. En lisant ce document, vous serez à même de constater nos progrès.

J'espère pouvoir compter sur le soutien et l'intérêt de tous les parents au fur et à mesure que nous progressons vers la création du meilleur système d'éducation au Canada.

Ministre de l'Éducation

Introduction

L'automne dernier, *L'état de la situation* présentait un portrait de notre système scolaire par rapport aux 23 cibles du plan provincial, ***Les enfants au premier plan***. Les données présentées dans ce rapport constituent des points de référence pour mesurer nos progrès par rapport à chaque cible.

Le présent rapport reprend ces points de référence pour présenter les progrès accomplis au cours de l'année scolaire 2007/2008.

Ce document renferme en grande partie des données des années scolaires 2006/2007 et 2007/2008. Nous avons aussi eu recours à des données des années précédentes si elles étaient disponibles. Pour certaines cibles, plus précisément celles fondées sur des indicateurs nationaux et internationaux, les données sont un péu plus anciennes. Pour d'autres cibles, nous travaillons encore au développement d'indicateurs appropriés qui pourront être utilisés chaque année. À cet égard, l'utilisation d'un nouveau système d'information des élèves nous permettra d'améliorer ce processus.

Le présent document et une version abrégée sont disponibles sur le site Web du ministère de l'Éducation à l'adresse suivante: www.gnb.ca/éducation.

Les cibles du plan provincial *Les enfants au premier plan*

Cible		Engagement
1	Tous les enfants sont prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.	1
2	Dans 80 % des cas, le plan d'intervention pour les enfants qui ont des besoins particuliers a été établi avant leur entrée en maternelle.	1
3	90 % des parents dont l'enfant entrera à la maternelle participent au programme *Je suis prêt pour l'école.*	1
4	90 % des enfants atteignent le niveau prévu en littératie en deuxième et quatrième années; 20 % des élèves le dépassent.	2
5	90 % des enfants atteignent le niveau prévu en numératie en troisième et cinquième années; 20 % des élèves le dépassent.	2
6	85 % des élèves de la 6e à la 12e année atteignent ou dépassent le niveau prévu aux examens provinciaux de littératie, numératie et sciences.	2
7	Le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % obtiendra des résultats comparables à ceux de leurs pairs dans les trois meilleures provinces canadiennes.	2
8	70 % des diplômés du secondaire sont capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle.	7
9	Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes aux évaluations nationales et internationales en lecture, mathématiques et sciences.	2
10	Le taux de participation des élèves du Nouveau-Brunswick aux études postsecondaires est l'un des trois meilleurs au Canada et une proportion croissante des étudiants du Nouveau-Brunswick obtient un diplôme d'études postsecondaires.	3
11	Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.	3
12	Les élèves des Premières nations ont le même rendement scolaire que les autres élèves de la province.	7
13	90 % des diplômés du secondaire indiquent avoir l'intention de voter dès qu'ils le pourront aux élections fédérales, provinciales et municipales.	3
14	Le pourcentage d'enfants et d'adolescents suffisamment actifs pour un développement optimal s'accroît de 10 points.	8
15	Au moins 75 écoles communautaires au Nouveau-Brunswick sont soutenues par leur milieu et le secteur privé.	6
16	Un pourcentage croissant des élèves de la 6e à la 12e année déclare qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils ont un sentiment d'appartenance à leur école; le niveau de sécurité ressenti par les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage est comparable au niveau signalé par les autres élèves; les comportements agressifs (intimidation) sont en diminution constante dans les écoles du Nouveau Brunswick.	8
17	90 % des élèves et des parents indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre.	5
18	80 % des élèves qui ont un plan d'intervention atteignent les cibles de leur plan et des mesures spéciales sont en place pour aider le reste des élèves à les atteindre.	5
19	Toutes les écoles ont des plans d'intervention adéquats en cas d'urgence et des procédures de verrouillage des portes. Ces plans et procédures ont été élaborés en collaboration avec les autorités concernées.	8
20	90 % des enseignants indiquent qu'ils ont réussi avec succès à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement.	4
21	90 % des finissants indiquent qu'ils ont eu des occasions de prendre des cours de métier ou d'art ou encore de faire études coopératives ou du bénévolat.	3
22	Un pourcentage croissant de directeurs d'école indique que les projets du *Fonds d'innovation en apprentissage* ont des effets positifs sur l'enseignement et les apprentissages dans leur école.	4
23	Un pourcentage croissant d'enseignants indique que les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel.	5

Investissements dans l'éducation – De la maternelle à la 12e année

Si nous voulons obtenir des résultats en matière d'éducation, il nous faut investir.

Pour l'année qui vient de s'achever (2007/2008), le budget de fonctionnement du système scolaire public était de 878,1 millions de dollars. Pour l'année 2008/2009, il est de 941,6 millions de dollars, soit une augmentation de 7,2 %. Le budget actuel représente le plus important investissement jamais réalisé et porte le financement moyen par élève à 8 625 $, comparativement à 4 881 $ en 1998/1999.

Bien que l'augmentation du financement vise en priorité la salle de classe, et ce, depuis la mise en œuvre du plan ***Les enfants au premier plan***, un investissement de plus de 41,6 millions de dollars en 2007/2008 a également été accordé au budget d'immobilisations. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 30,6 millions de dollars de 2006/2007. Cet investissement permettra de financer plus de 100 projets de construction, de rénovation et d'amélioration d'écoles partout dans la province.

Plus de 99 % du budget de l'éducation sert à appuyer l'apprentissage en salle de classe. En 2007/2008, 318 postes d'enseignant ont été créés pour appuyer l'enseignement ressource, les écoles communautaires, l'initiative *Je suis prêt pour l'école*, la mise en œuvre des recommandations du rapport MacKay, la réduction du nombre d'élèves dans les salles de classe, ainsi que des mesures particulières en mathématiques. L'investissement permanent dans les postes d'enseignants a un effet positif sur le rapport élèves-personnel éducatif qui est passé de 14,5 en 2006/2007 à 13,9 en 2007/2008.

Figure 1

Rapport élèves-personnel éducatif, 1998/99 – 2007/08

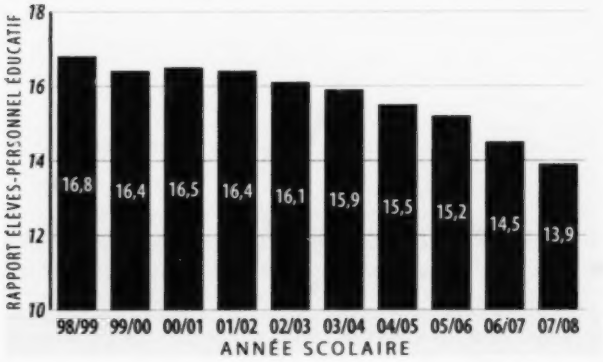

Nos engagements

1. Bien préparer l'enfant à l'école	Des apprentissages réussis au cours de la petite enfance préparent l'enfant à réussir à l'école et dans la vie. ***Les enfants au premier plan*** met l'accent sur la mise en place d'éléments clés pour améliorer la préparation à l'entrée à l'école et assurer une transition réussie entre le foyer et l'école.
2. Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences	La lecture, l'écriture et les notions de base en mathématiques et en sciences constituent les clés pour apprendre. Nous établirons des normes élevées de manière à ce que les élèves aient maîtrisé ces habiletés à la fin de la 5e année et les améliorent tout au long de leur parcours scolaire. Nous mettrons l'accent sur des interventions efficaces en bas âge pour aider les élèves en difficulté et stimuler les élèves doués. Les écoles qui excellent en ce domaine seront appelées à jouer un rôle de chef de file, et les écoles qui ont de la difficulté recevront de l'aide pour améliorer leurs résultats. Par ailleurs, la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants constituent une pierre angulaire de nos efforts d'amélioration du système scolaire.
3. Éveiller la passion d'apprendre	L'enfant est plus motivé à lire, à écrire et à résoudre des problèmes lorsque la matière l'intéresse. Cela est particulièrement le cas à l'adolescence où il faut miser sur des activités éducatives pratiques liées aux champs d'intérêt de l'élève plutôt que sur une assimilation passive de connaissances. ***Les enfants au premier plan*** offrira aux enfants l'orientation et les options qui leur permettront de découvrir leurs forces et leurs passions. En outre, les enseignants bénéficieront de la souplesse, des ressources et de la technologie pour permettre aux élèves de progresser en fonction de leurs champs d'intérêt.
4. Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement	Le Nouveau-Brunswick a la chance de pouvoir compter sur des enseignants qualifiés, passionnés et talentueux. Les enseignants qui ont de bonnes idées devraient pouvoir obtenir un appui rapide pour les mettre à l'essai et partager les résultats. ***Les enfants au premier plan*** vise à donner aux enseignants et aux directions d'école les outils pour améliorer notre système scolaire.
5. Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire	Le Nouveau-Brunswick est un chef de file international en matière d'inclusion scolaire. ***Les enfants au premier plan*** vise à ce que notre système éducatif réponde aux besoins de tous les élèves.
6. Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu	***Les enfants au premier plan*** reconnaît que la réussite scolaire est étroitement liée à l'établissement de nouveaux liens entre l'école et son milieu. La création d'écoles communautaires jette les bases pour favoriser une participation accrue des collectivités, du secteur bénévole et du secteur privé à l'éducation de nos enfants.
7. Développer une forte identité culturelle et linguistique	***Les enfants au premier plan*** reconnaît l'importance de célébrer, conserver et promouvoir la langue et la culture de chaque communauté linguistique officielle. Nous devons aussi améliorer les compétences en langue seconde des élèves dans les deux secteurs linguistiques. Les priorités relatives à l'éducation des élèves des Premières nations et l'appui aux nouveaux immigrants constituent d'autres éléments fondamentaux de notre plan ***Les enfants au premier plan***.
8. Créer des milieux scolaires sains et sécuritaires	***Les enfants au premier plan*** renferme des mesures précises pour faire de nos écoles des milieux sains et sécuritaires pour les élèves, le personnel scolaire et les collectivités.

Premier engagement : Bien préparer l'enfant à l'école

Comme son nom l'indique, l'initiative *Je suis prêt pour l'école* a pour but d'assurer à chaque enfant une transition sans heurts du foyer à l'école. Cette initiative comporte entre autres deux évaluations du développement de l'enfant. La première se déroule environ un an avant l'entrée en maternelle, la deuxième a lieu quelques mois après l'entrée en maternelle. Les résultats ci-dessous portent sur l'évaluation menée en maternelle.

Dans le secteur francophone, un nouvel outil, l'Évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignante, a été utilisé en 2007/2008. Selon cette évaluation, 18,6 % des élèves de la maternelle étaient considérés élèves à risque. Étant donné que cette donnée provient d'un nouvel outil, il n'est pas recommandé de la comparer à celles des années précédentes.

Le secteur anglophone utilise le Teacher's School Readiness Inventory comme outil d'évaluation au niveau de la maternelle. Au sein de ce secteur, on note une légère augmentation du nombre d'enfants considérés comme étant à risque. En effet, le pourcentage est passé de 19,1 % en 2006/2007 à 19,5 % en 2007/2008.

Cibles

- Tous les enfants sont prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.
- Dans 80 % des cas, le plan d'intervention pour les enfants qui ont des besoins particuliers a été établi avant leur entrée en maternelle.
- 90 % des parents dont l'enfant entrera à la maternelle participent au programme *Je suis prêt pour l'école*.

Progrès

Évaluation	Cible 2013	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Secteur
Les enfants sont prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.	100 %	20,6 % à risque	19,1 % à risque	19,5 % à risque	Anglophone
		17,5 % à risque	17 % à risque	18,6 %* à risque	Francophone
Les élèves qui ont des besoins particuliers disposent d'un plan d'intervention avant leur entrée en maternelle.	80 %	-	-	34 % (Anglophone)	Anglophone/ Francophone
Parents participant au programme *Je suis prêt pour l'école.*	90 %	-	-	80 %	Anglophone
		-	70 %	78,2 %	Francophone

* *Source : Évaluation de la petite enfance, 2007/2008.*

Par la fin du mois de septembre, 68 pourcent des élèves en maternelle identifiés avant la rentrée de l'école comme ayant des besoins particuliers avaient un plan d'intervention dès l'entrée. Dans plusieurs des cas, il est tout à fait acceptable d'observer les élèves dans le milieu scolaire afin de déterminer les cibles d'apprentissage appropriées.

Figure 2

Élèves de maternelle à risque, par district (secteur anglophone) 2005 – 2007

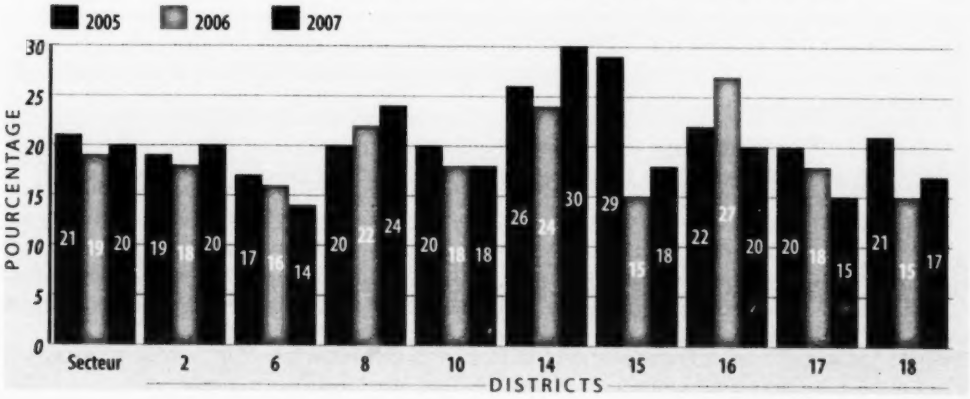

Source : Teacher's School Readiness Inventory

Mesures prises

Les données les plus récentes démontrent que nous devons accroître nos efforts afin de mieux préparer les enfants à l'entrée à l'école. En effet, au cours des trois dernières années, il n'y a eu que peu de changements concernant le nombre d'enfants identifiés comme étant à risque. Nous voulons nous assurer qu'aucun enfant ne se retrouve en face d'un obstacle insurmontable lorsqu'il entre pour la première fois à l'école. Pour atteindre cet objectif, voici certaines des mesures que nous avons prises :

Figure 3

Élèves de maternelle à risque par district (secteur francophone) 2007/08

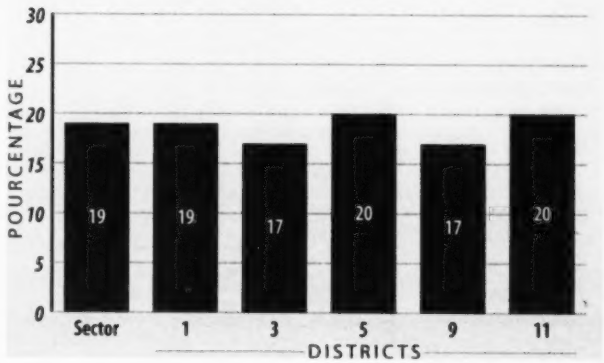

Source: Évaluation de la petite enfance

Mesures communes aux deux secteurs

- les évaluations du développement de l'enfant ont été étendues à l'ensemble de la province et un processus de suivi auprès des parents a été mis en œuvre;
- un nouveau programme d'études pour la petite enfance a été mis en œuvre dans les deux secteurs linguistiques. Ces programmes guident les éducateurs en garderie en précisant les apprentissages que devraient faire les enfants durant cette période.

Secteur francophone

- des conseillères en intervention préscolaire sont à l'œuvre dans tous les districts scolaires francophones. Celles-ci coordonnent les activités de préparation à l'entrée à l'école et coordonnent le suivi auprès des parents des enfants à risque;
- une trousse de préparation à la maternelle, produite par le Partenariat en éducation, est remise à chaque parent qui inscrit son enfant à la maternelle.

Secteur anglophone

- des éducateurs ont été engagés pour se pencher sur la question de la transition à l'école dans les collectivités des Premières nations. Ils participeront à des activités de préparation à l'entrée à l'école et à l'évaluation du développement de l'enfant;
- des programmes d'aide sont actuellement mis en œuvre, en collaboration avec la NB Adult Literacy Coalition et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, afin d'améliorer la littératie des adultes. La réussite de ces programmes peut aussi avoir un effet bénéfique sur la littératie des enfants;
- des agents et agentes pédagogiques ont été engagés pour réviser les politiques de district et le processus pour le développement des plans d'intervention pour les élèves en maternelle.

Deuxième engagement : Agir avec urgence en littératie, numératie et sciences

Pendant les trois dernières années scolaires, les élèves de 2e année de toute la province ont constamment amélioré leurs niveaux de compétences en lecture. En effet, depuis 2005, les élèves de 2e année du secteur francophone ont amélioré leur niveau de compétences de 10 points de pourcentage en lecture silencieuse et de 12 points de pourcentage en lecture à haute voix. Depuis l'année scolaire 2006/2007, le pourcentage d'élèves francophones de 2e année qui dépassent les niveaux prévus en lecture silencieuse a dépassé la cible provinciale.

Dans le secteur anglophone, depuis 2005, le pourcentage d'élèves du programme d'immersion en français qui dépassent le niveau prévu a été supérieur à la cible établie pour 2013. Les élèves du programme d'anglais sont au-dessus de cette cible depuis 2006.

Cibles (de la 1re à la 5e année)

- 90 % des enfants atteignent le niveau prévu en littératie en deuxième et quatrième années; 20 % des élèves le dépassent.
- 90 % des enfants atteignent le niveau prévu en numératie en troisième et cinquième années; 20 % des élèves le dépassent.

Points de référence – Examens provinciaux (de la 1re à la 5e année)

Évaluation	Cible 2013		2005/2006		2006/2007		2007/2008		Secteur
	atteignent ou dépassent	dépassent	atteignent ou dépassent	dépassent	atteignent ou dépassent	dépassent	atteignent ou dépassent	dépassent	
Lecture en 2e année – Les enfants atteignent ou dépassent le niveau prévu.	90 %	20 %	71 %	19 %	72 %	**20 %**	76 %	**21 %**	Anglophone (anglais)
			74 %	**22 %**	79 %	**27 %**	83 %	**30 %**	Anglophone (immersion en français)
			63 %	17 %	70 %	**22 %**	73 %	**26 %**	Francophone – lecture silencieuse
			58 %	12 %	63 %	14 %	70 %	19 %	Francophone – lecture à haute voix
Lecture en 4e année – Les enfants atteignent ou dépassent le niveau prévu.	90 %	20 %	70 %	11 %	70 %	12 %	75 %	12 %	Anglophone (anglais)
			63 %	11 %	67 %	12 %	76 %	14 %	Anglophone (immersion en français)
			-	-	-	-	*	*	Francophone**
Mathématiques en 3e année – Les enfants atteignent ou dépassent le niveau prévu.	90 %	20 %	-	-	-	-	*	*	Anglophone
			-	-	-	-	*	*	Francophone**
Mathématiques en 5e année – Les enfants atteignent ou dépassent le niveau prévu.	90 %	20 %	68 %	**30 %**	67 %	**29 %**	65 %	**28 %**	Anglophone (anglais et immersion en français)
			49 %	6 %	67 %	**21 %**	70 %	18 %	Francophone

Les pourcentages en vert indiquent que la cible a été atteinte ou dépassée.

* *Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données.*

** *La première évaluation aura lieu en septembre 2009.*

*** *La première évaluation aura lieu en mai 2010.*

En plus des examens de lecture et de mathématiques cités ci-dessus, les deux secteurs administrent également un certain nombre d'autres examens de la 1re à la 5e année.

Dans le secteur francophone, les élèves de 5e année sont évalués en sciences. En 2007/2008, 87 % des élèves ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 87 %, 13 % l'ont dépassé.

Dans le secteur anglophone, un test d'écriture a lieu en 2e année. En 2006/2007, 57 % des élèves du programme d'anglais de base ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 57 %, 6 % l'ont dépassé. En 2007/2008, 59 % des élèves ont atteint le niveau prévu, soit une augmentation de 2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Parmi ces 59 %, un peu plus de 5 % l'ont dépassé, ce qui représente une diminution de 1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. En 2006/2007, dans le programme d'immersion en français, 71 % des élèves ont atteint le niveau prévu. Parmi ces 71 %, 16 % l'ont dépassé. En 2007/2008, 84 % des élèves ont atteint le niveau prévu, ce qui représente une augmentation de 13

points de pourcentage par rapport à 2007. Parmi ces 84 %, un peu plus de 14 % l'ont dépassé, ce qui représente une diminution de 2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

En 4e année, 53 % des élèves du programme d'anglais de base ont atteint le niveau prévu au test d'écriture. Parmi ces 53 %, 7 % l'ont dépassé. Dans le programme d'immersion en français, 71 % des élèves on atteint le niveau prévu. Parmi ces 71 %, 9 % l'ont dépassé.

Dans l'ensemble, les niveaux de compétences des élèves augmentent dans toute la province et dans les deux secteurs linguistiques. La tendance est encourageante.

Nous poursuivrons nos efforts afin que les élèves maîtrisent les habiletés de base en littératie, numératie et sciences avant la fin de leur 5e année. À cet égard, nous évaluons les résultats et les progrès effectués dans ces matières tout au long du parcours scolaire afin de traiter rapidement tout problème. Des évaluations précises en temps opportun nous permettent d'avoir la perspective provinciale nécessaire pour fournir à nos élèves la meilleure éducation possible.

Figure 4

Élèves en 2e année du programme d'anglais – évaluation en littératie* – lecture (secteur anglophone)

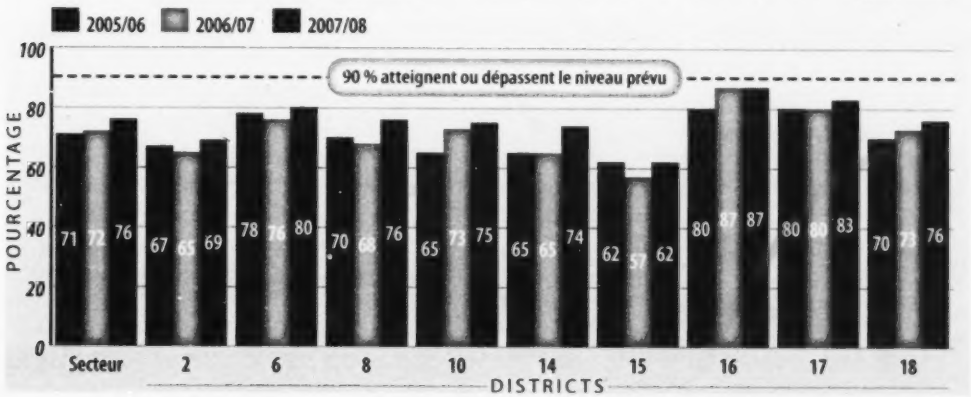

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'anglais de 2e année.*

Source : ministère de l'Éducation

Figure 5

Élèves en 2e année du programme d'immersion en français – évaluation en littératie* – lecture (secteur anglophone)

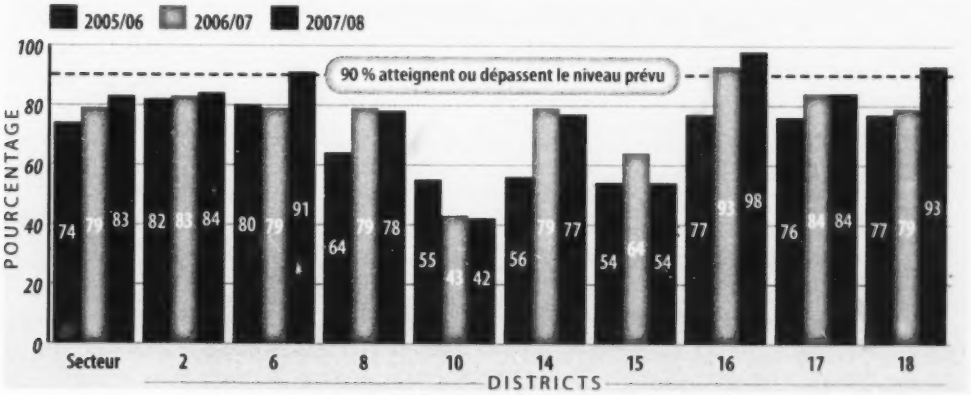

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'immersion en français de 2e année.*

Source : ministère de l'Éducation

Figure 6

Élèves en 2e année – évaluation en littératie* – lecture silencieuse (secteur francophone)

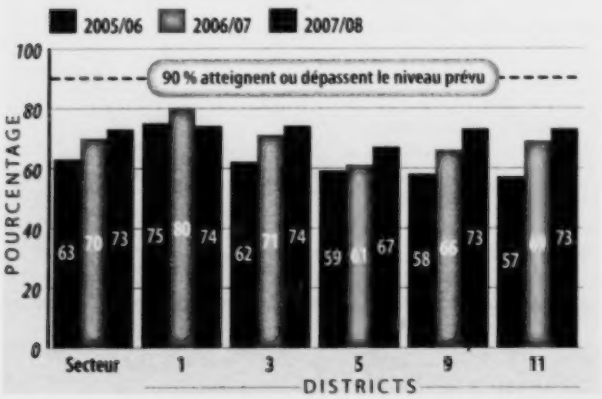

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture silencieuse de 2e année.*
Source : ministère de l'Éducation

Figure 7

Élèves en 2e année – évaluation en littératie* – lecture à haute voix (secteur francophone)

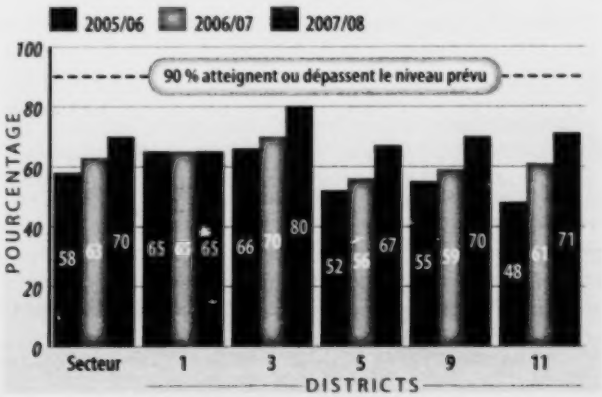

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture à haute voix de 2e année.*
Source : ministère de l'Éducation

Figure 8

Élèves en 4e année du programme d'anglais – évaluation en littératie* – lecture (secteur anglophone)

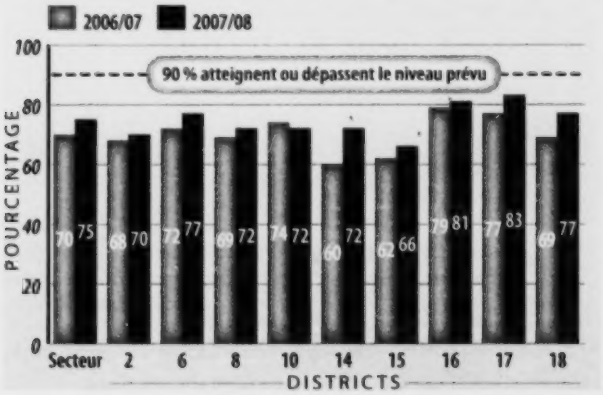

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'anglais de 4e année.*
Source : ministère de l'Éducation

Figure 9

Élèves en 4e année d'immersion en français – évaluation en littératie* – lecture (secteur anglophone)

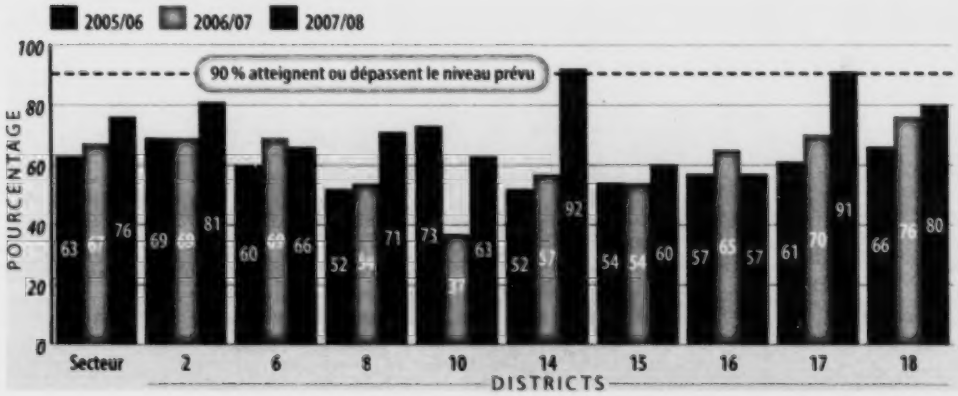

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture dans le programme d'immersion en français de 4e année.*
Source : ministère de l'Éducation

Figure 10

Élèves de 5e année – évaluation en mathématiques* (secteur anglophone)

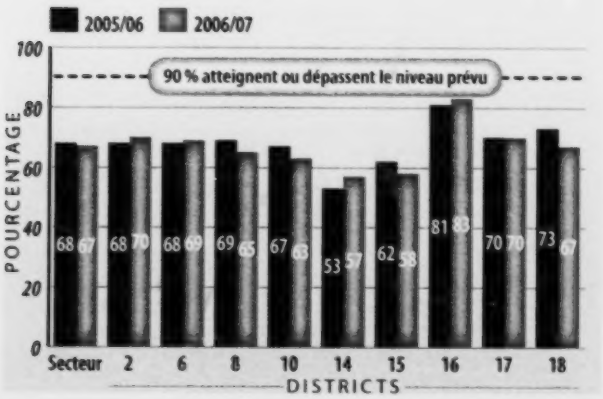

** Pourcentage d'élèves qui ont atteint un rendement satisfaisant ou supérieur à l'examen de mathématiques en 5e année.*
Source : ministère de l'Éducation

Figure 11

Élèves de 5e année – évaluation en mathématiques* (secteur francophone)

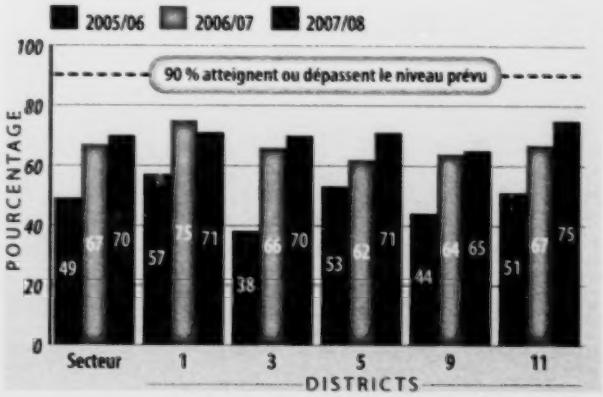

** Pourcentage d'élèves qui ont atteint un rendement satisfaisant ou supérieur à l'examen de mathématiques en 5e année.*
Source : ministère de l'Éducation

Cibles (de la 6e à la 12e année)

- 85 % des élèves de la 6e à la 12e année atteignent ou dépassent le niveau prévu aux examens provinciaux de littératie, numératie et sciences.
- Le groupe des élèves qui se situent dans la tranche supérieure de 20 % obtiendra des résultats comparables à ceux de leurs pairs dans les trois meilleures provinces canadiennes.
- Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes aux évaluations nationales et internationales en lecture, mathématiques et sciences.

Points de référence – Examens provinciaux (de la 6e à la 12e année)

Évaluation		Cible 2013	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Secteur
Les enfants atteignent le niveau prévu en littératie.	7e année (lecture) 7e année (écriture)	85 %	61 % 43 %	60 % 43 %	66 % 47 %	Anglophone
	8e année (lecture) 8e année (écriture)	85 %	65 % 61 %	55 % 57 %	65 % 59 %	Francophone
	11e année (lecture) 11e année (écriture)	85 %	53 % 57 %	66 % 63 %	**87 %** 64 %	Francophone
Les enfants atteignent le niveau prévu en mathématiques.	8e année	85 %	58 %	58 %	57 %	Anglophone
		85 %	61 %	49 %	51 %	Francophone
Les enfants atteignent le niveau prévu en sciences.	6e année (projet pilote)	85%	-	-	Projet pilote – les résultats seront publiés l'an prochain	Anglophone

Figure 12

Élèves en 7e année – évaluation en littératie* – lecture (secteur anglophone)

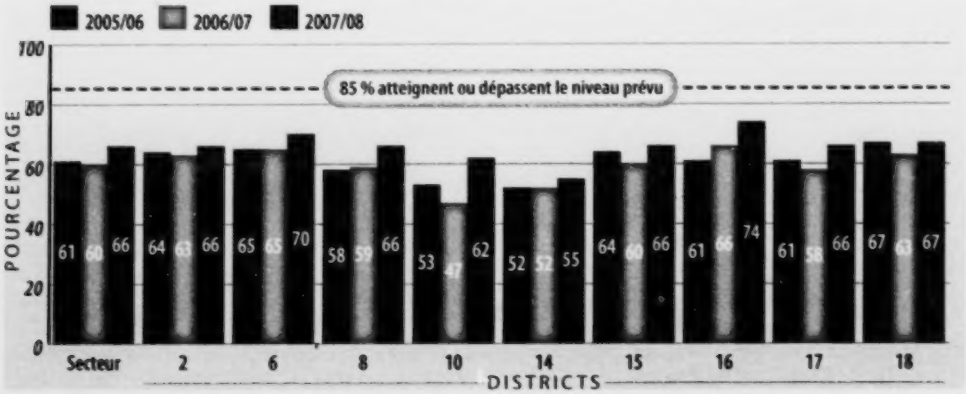

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture en 7e année.*

Source : ministère de l'Éducation

Figure 13

Élèves de 7e année – évaluation en littératie* – écriture (secteur anglophone)

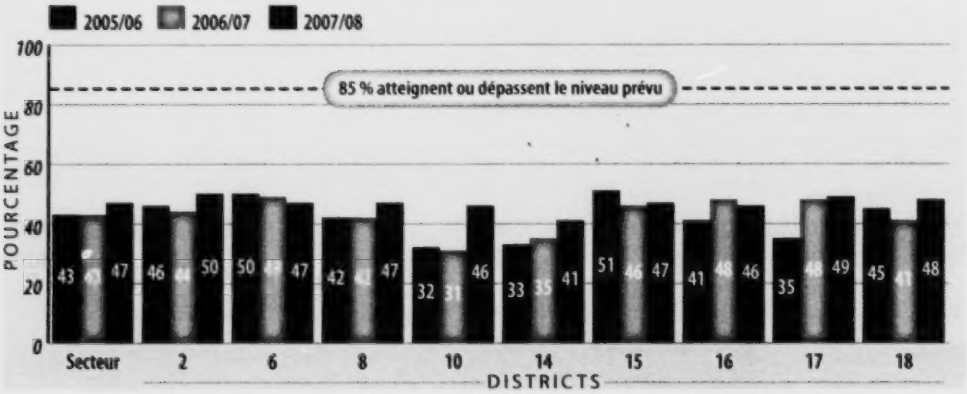

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de l'écriture en 7e année.*

Source : ministère de l'Éducation

Figure 14

Élèves de 8e année – évaluation en mathématiques* – (secteur anglophone)

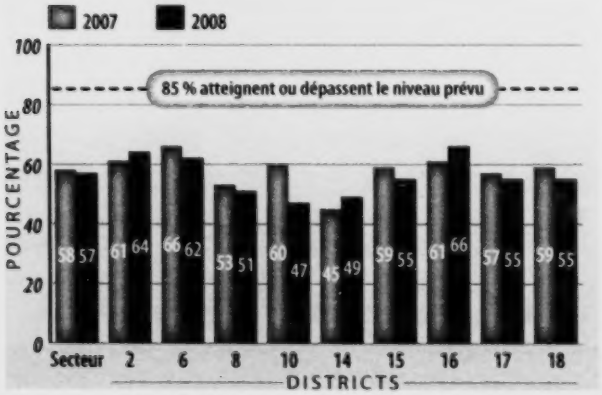

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de mathématiques de 8e année.*

Source : ministère de l'Éducation

Figure 15

Élèves de 8e année – évaluation de français* – lecture (secteur francophone)

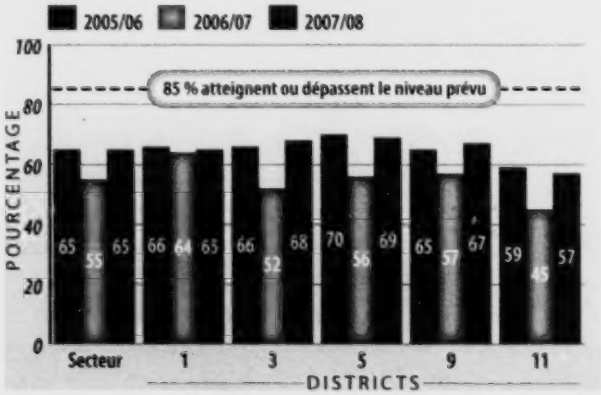

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de lecture de 8e année.*

Source : ministère de l'Éducation

Figure 16

Élèves de 8e année – évaluation de français* – écriture (secteur francophone)

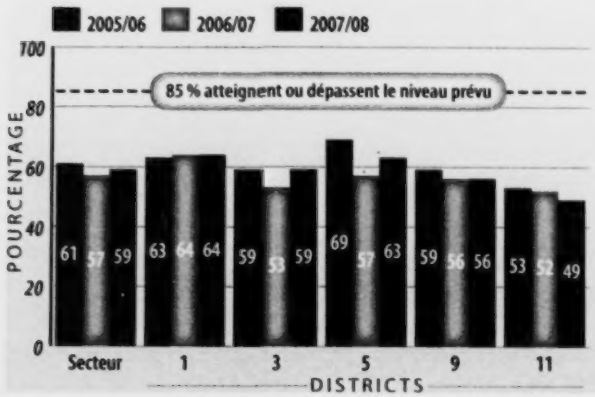

** Mesuré d'après le pourcentage d'élèves qui ont obtenu un résultat adéquat ou supérieur à l'évaluation de l'écriture de 8e année.*
Source : ministère de l'Éducation

Figure 17

Élèves de 8e année – évaluation en mathématiques* (secteur francophone)

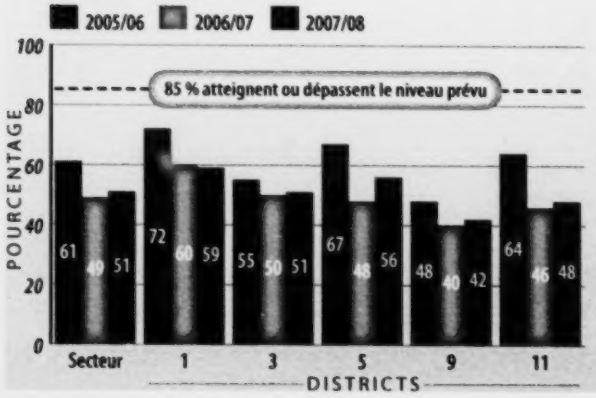

** Pourcentage d'élèves qui ont atteint un rendement satisfaisant ou supérieur à l'examen de mathématiques en 8e année.*
Source : ministère de l'Éducation

Points de référence – Évaluations nationales et internationales (de la 6e à la 12e année)

Le Programme pancanadien d'évaluation évalue les niveaux de compétences des élèves de 13 ans et porte sur la lecture, les mathématiques et les sciences. L'évaluation est dirigée par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et s'est déroulée pour la première fois en 2007 en remplacement du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS).

En 2007, la lecture constituait le domaine principal évalué par le Programme pancanadien d'évaluation, alors que les mathématiques et les sciences constituaient les domaines secondaires. Pour l'évaluation générale de lecture, l'ensemble du Nouveau-Brunswick a obtenu un résultat inférieur (464) à la moyenne du Canada (fixée à 500). Le Nouveau Brunswick est également en dessous de la moyenne canadienne en mathématiques (461) et en sciences (465). Il est important d'indiquer que dans l'ensemble, seulement trois provinces (Ontario, Québec et Alberta) ont réussi à atteindre ou dépasser la moyenne canadienne dans une des trois disciplines.

Figure 18

Résultats moyens des élèves de 13 ans aux évaluations de lecture, par province

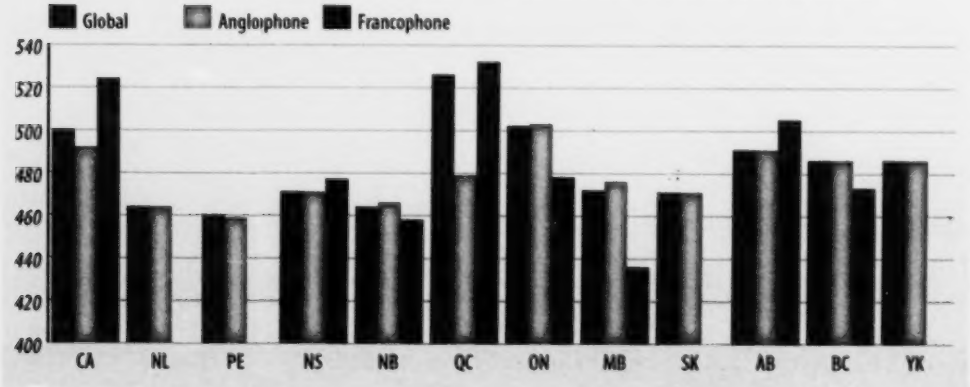

Source : Program pancanadien d'évaluation 2007

Figure 19

Résultats moyens des élèves de 13 ans aux évaluations de mathématiques, par province

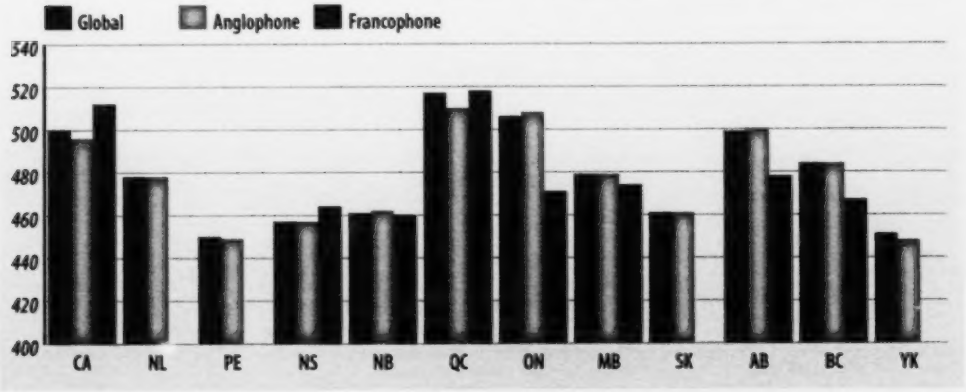

Source : Programme pancanadien d'évaluation 2007

Figure 20

Résultats moyens des élèves de 13 ans aux évaluations de sciences, par province

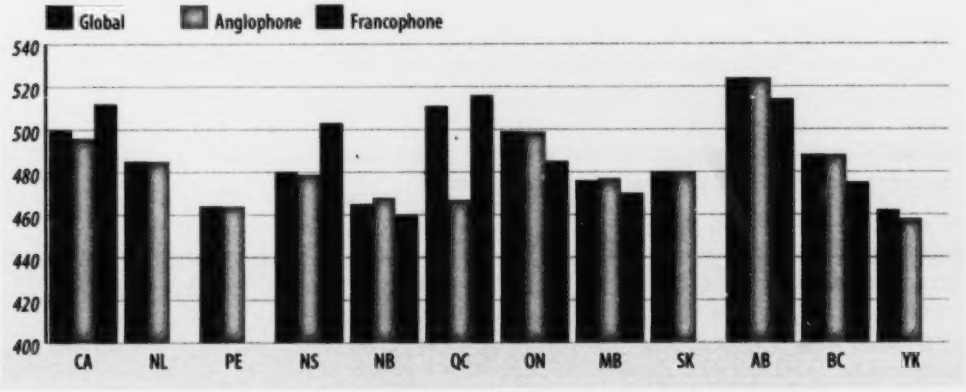

Source : Programme pancanadien d'évaluation 2007

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) permet de comparer à l'échelle internationale les systèmes éducatifs et leur fonctionnement par rapport à d'autres États. L'évaluation du PISA mesure les aptitudes des élèves âgés de 15 ans en littératie, numératie et sciences et se déroule tous les trois ans. En 2006, le Nouveau-Brunswick a obtenu des résultats semblable ou au-dessus de la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais s'est classé au 10e rang canadien en sciences, au 9e rang en littératie, et au 8e rang en mathématiques.

Comme pour le Programme pancanadien d'évaluation, le domaine principal évalué change chaque année (2000 littératie, 2003 numératie, 2006 sciences). L'évaluation du PISA 2009 sera de nouveau centrée sur la littératie.

Évaluation	Cible 2013	Classement	Secteur
Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes aux évaluations nationales et internationales en lecture, mathématiques et sciences.	Parmi les trois meilleures provinces	Littératie (2000) – 10e Numératie (2003) – 9e Sciences (2006) – 10e	Province
Les élèves se situant dans la tranche supérieure de 20 % ont des résultats comparables à ceux de leurs pairs d'autres provinces en littératie, numératie et sciences.	Parmi les trois meilleures provinces	Littératie (2000) – 10e Numératie (2003) – 9e Sciences (2006) – 10e	Province

Mesures prises

Nous continuons d'évaluer les élèves à intervalles réguliers pour contrôler leur progression générale et pour repérer tout domaine à problème à un stade précoce. En conformité avec la dualité linguistique, les secteurs anglophone et francophone élaborent et administrent leurs propres évaluations. Voici le calendrier mis à jour pour 2007/2008 :

Évaluations – secteur anglophone (2007/2008)	Échéances	Évaluations – secteur francophone (2007/2008)	Échéances
Maternelle : Inventaire de l'enseignant sur l'état de préparation scolaire (Simner)	octobre/ novembre	Maternelle : Évaluation de la petite enfance	janvier
2e année : littératie	juin	2e année : littératie	mai/juin
4e année : littératie	juin	5e année : mathématiques	mai
5e année : numératie	juin	5e année : sciences	mai
6e année : sciences (projet pilote)	juin	8e année : mathématiques	mai
7e année : littératie	octobre	8e année : langues	mai
8e année : mathématiques	juin	1 année : anglais langue seconde	janvier/juin
9e année : compétence en anglais	janvier/mars	11e année : langues	mai/juin
1 année : compétence orale en français	juin	11e année : mathématiques	janvier/juin
1 année : littératie en français	avril		
12e année : compétence orale en français	avril/mai		

Voici les progrès qui ont été accomplis depuis la publication de L'état de la situation l'an dernier :

Secteur francophone

- une formation sur l'apprentissage de la lecture a été offerte à tous les enseignants de la 7e et de la 8e année;
- une formation a été offerte aux enseignants de 3e année, aux enseignantes ressources du primaire et aux directions d'école afin d'assurer une intervention efficace auprès des enfants qui n'atteignent pas le niveau attendu en littératie à la fin de la 2e année;
- l'utilisation de l'outil PRIME au primaire a commencé. Il s'agit à la fois d'une formation et d'un outil qui permet aux enseignants de mieux cerner les difficultés des élèves en numératie et d'intervenir de façon plus efficace;
- le secteur francophone a participé à l'élaboration d'une trousse pour l'enseignement du français en milieu minoritaire. Il s'agit d'un projet du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). La trousse a pour but d'aider les enseignants à développer les compétences des élèves en lecture et en communication orale, et ce, à tous les niveaux et dans toutes les matières. Elle sera utilisée à compter de l'année 2008/2009;
- huit livres interactifs en ligne ont été produits pour favoriser l'apprentissage de la lecture chez les élèves. Ce projet est le résultat d'un partenariat avec la maison d'édition Bouton d'or d'Acadie et l'Université de Moncton;
- un profil des écoles qui obtiennent de bons résultats aux évaluations a été créé et sera utilisé pour aider les écoles qui éprouvent des difficultés. De plus, un soutien financier a été accordé aux écoles où les élèves éprouvent des difficultés en littératie, en numératie ou en sciences;
- un nouveau programme d'études en français 10e année a été mis en œuvre en septembre 2007. Ce programme reflète les dernières tendances en enseignement du français et met également l'accent sur la culture et l'expression orale;
- pour la troisième année consécutive, des ressources ont été ajoutées aux centres de ressources didactiques qu'on trouve dans chaque école primaire. Ces centres ont pour objectif de fournir aux enseignants les outils appropriés pour l'enseignement des mathématiques et des sciences;
- élaboration et mise en œuvre d'un nouveau programme d'études en sciences et technologie de la 3e à la 5e année. De nouvelles ressources pédagogiques accompagnent le nouveau programme d'études.

Secteur anglophone

- amélioration et création de programmes d'études pour les classes de maternelle, 1re, 4e et 7e années;
- participation de mentors en numératie à de nouveaux ateliers pour mieux enseigner aux enfants ayant des troubles d'apprentissage;
- les mentors en numératie ont reçu des ressources supplémentaires;
- un plan d'aide est en cours d'élaboration pour s'assurer que tous les enfants savent lire et écrire;
- un programme appelé « Seeing Stars » (la tête dans les étoiles) a été adopté afin d'aider les élèves relativement aux images de symboles, à l'élaboration des mots, à la fluidité contextuelle, à la prononciation et à la visualisation de lettres;
- les directeurs des écoles qui connaissent une grande réussite pour aider les élèves en difficulté sont invités à des réunions de districts pour s'exprimer et partager leurs meilleures pratiques;
- l'initiative « Common Grounds » (bases communes) a été élargie de manière à accueillir une troisième école. Plusieurs programmes ont émergé de cette initiative, tous créés dans le but de déterminer et de régler les problèmes courants entre les écoles qui accueillent le même type de populations.

Troisième engagement : Éveiller la passion d'apprendre

Éveiller la passion d'apprendre est l'un des plus importants objectifs de l'école. Pour y arriver, nous devons appuyer les élèves pour qu'ils découvrent ce qu'ils aiment et où résident leurs forces. À cet égard, les cours de métier et d'éducation artistique peuvent aider certains jeunes à découvrir un domaine qui les intéresse. En 2007/2008, plus de la moitié des élèves de 12e année ayant répondu à une enquête dans les deux secteurs linguistiques ont indiqué qu'ils avaient « parfois » ou « régulièrement » l'occasion de suivre des cours dans le domaine des arts et des métiers.

L'école doit également apprendre aux élèves à s'engager dans le monde qui les entoure. Le plus récent sondage auprès des finissants (2008) abordait la question de leurs intentions de voter aux élections fédérales, provinciales et municipales. Bien que le pourcentage d'élèves qui ont l'intention de voter soit élevé, il a pourtant diminué régulièrement au cours des trois dernières années. Cela correspond à une tendance pancanadienne plus large parmi les jeunes électeurs. Le Groupe d'étude du ministre sur l'éducation à la citoyenneté a été créé pour rassembler les meilleurs enseignants dans le domaine et des élèves afin d'examiner les programmes d'études et de trouver des moyens d'éveiller une conscience citoyenne chez les élèves et de susciter leur participation active à tous les niveaux de la vie politique.

Cibles (de la 6e à la 12e année)

- 90 % des diplômés du secondaire indiquent avoir l'intention de voter dès qu'ils le pourront aux élections fédérales, provinciales et municipales.
- Le taux de participation des élèves du Nouveau-Brunswick aux études postsecondaires est l'un des trois meilleurs au Canada et une proportion croissante des étudiants du Nouveau-Brunswick obtiennent un diplôme d'études postsecondaires.
- Le Nouveau-Brunswick se classe parmi les trois meilleures provinces canadiennes en ce qui a trait à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.
- 90 % des finissants indiquent qu'ils ont eu des occasions de suivre des cours de métier ou d'art ou encore de faire des études coopératives ou du bénévolat.

Progrès

Évaluation	Cible 2013	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Niveau d'élections et secteur
Les diplômés du secondaire ont l'intention de voter (élections fédérales, provinciales et municipales).	90 %	81,2 %* 81,2 %* 75,5 %*	77,2 %* 78 %* 72 %*	74,7 %* 75,1 %* 71,1 %*	Fédéral – anglophone Provincial – anglophone Municipal – anglophone
		86,8 %* 86,9 %* 84,8 %*	84,4 %* 86 %* 83,6 %*	83 %* 83,5 %* 82,3 %*	Fédéral – francophone Provincial – francophone Municipal – francophone
Les élèves ont l'occasion de prendre des cours de métier ou d'art ou encore de faire des études coopératives ou du bénévolat.	90 %*	-	-	59,5 %*	Métier – anglophone
		-	-	52,8 %*	Art – anglophone
		-	-	66,8 %*	Études coopératives – anglophone
		-	-	30,2 %*	Bénévolat – anglophone
		-	-	51,1 %*	Métier – francophone
		-	-	58,1 %*	Art – francophone
		-	-	34,5 %*	Études coopératives – francophone
		-	-	38,4 %*	Bénévolat – francophone
Fort taux d'obtention du diplôme d'études secondaires.	Parmi les trois meilleures provinces	2e ** (82 %)	-	2e **** (86 %)	Province
Fort taux de participation aux études postsecondaires.	Parmi les trois meilleures provinces	3e ** (37,4 %)	-	5e *** (34 %)	Province

* *Élèves ayant répondu « parfois » ou « régulièrement ». Source : Sondage auprès des finissants*

** *Source : Statistique Canada, 2002/2003.*

*** *Source : Statistique Canada, 2006/2007.*

**** *Source : Statistique Canada, 2005/2006.*

Figure 21

Intention de vote 2008 (secteur anglophone)

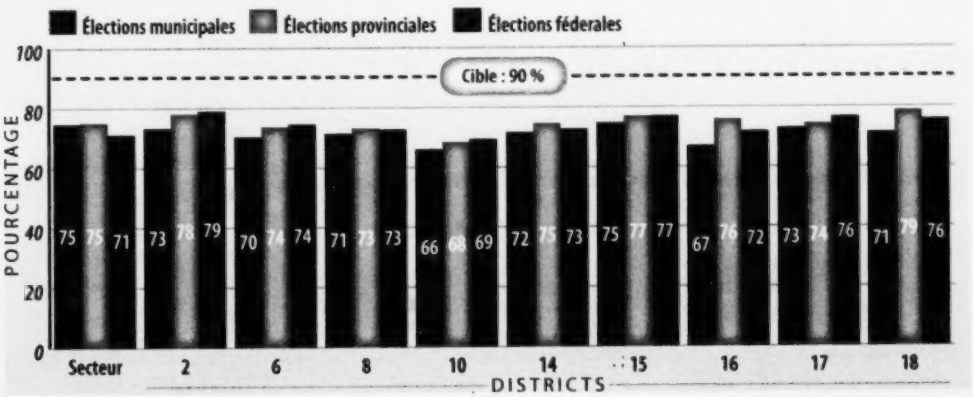

Source : Sondage auprès des finissants, 2008

Figure 22

Intention de vote 2008 (secteur francophone)

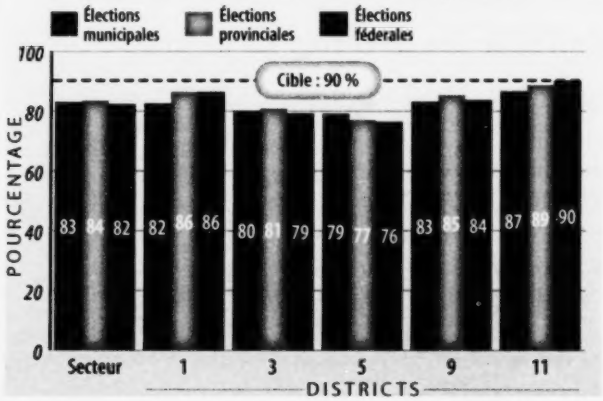

Source : Sondage auprès des finissants, 2008

Figure 23

Connaissances des élèves au sujet de la gouvernance, 2008 (secteur anglophone)

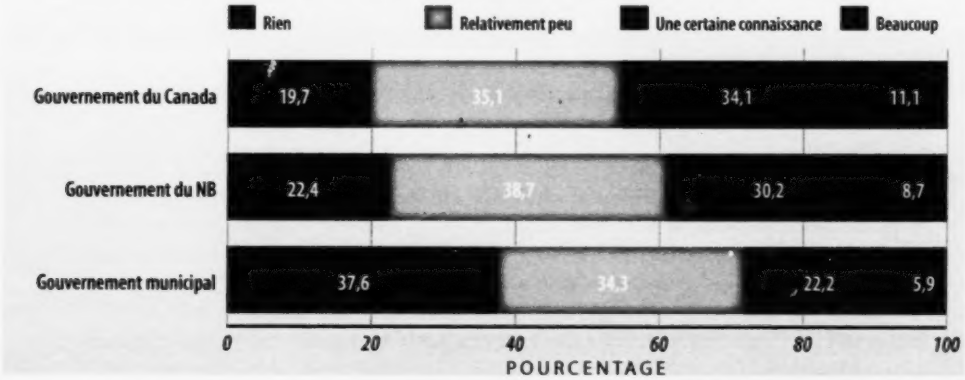

Source : Sondage auprès des finissants, 2008

Figure 24

Connaissances des élèves au sujet de la gouvernance, 2008 (secteur francophone)

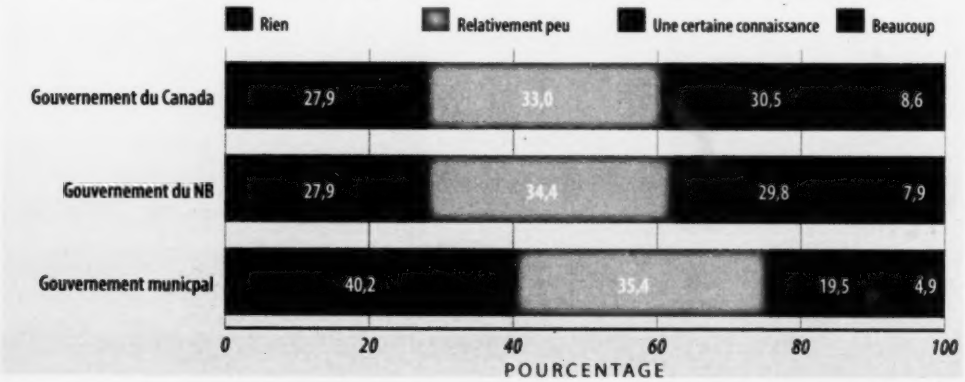

Source : Sondage auprès des finissants, 2008

Taux d'abandon scolaire

Lorsqu'un enfant est motivé à apprendre, il risque moins d'abandonner l'école. Le taux d'abandon scolaire de la province a diminué de près de 30 % au cours des dix dernières années, passant de 3,5 % en 1997/1998 à 2,4 % en 2006/2007. Étant donné que les statistiques demeurent inchangées sur les trois dernières années, cela signifie que 1 400 élèves quitteront à nouveau l'école sans diplôme cette année. La différence entre les garçons et les filles reste grandement inchangée par rapport à 2005/2006 avec 2,8 % d'abandons scolaires pour les garçons contre seulement 2 % pour les filles. Si l'on regarde maintenant le taux d'abandon par district, on s'aperçoit que le taux d'abandon du district 10 a diminué de 1,3 point de pourcentage (de 2,8 % à 1,5 %), tandis que le district 5 a connu une augmentation de 1 point de pourcentage (de 1,8 % à 2,8 %). Un autre changement important par rapport à l'année dernière est le taux d'abandon scolaire des élèves des Premières nations qui a baissé de presque 1 point de pourcentage passant de 8 % à 7,2 %.

Figure 25

Taux d'abandon scolaire au Nouveau-Brunswick de la 7e année à la 12e année

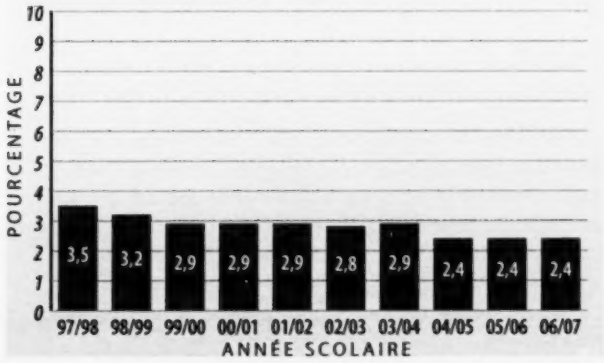

Source : Statistiques sur les abandons scolaires du 30 septembre 2006 au 30 septembre 2007, ministère de l'Éducation. Le taux d'abandon scolaire est basé sur le nombre d'élèves actifs au 30 septembre, ayant abandonné l'école et n'y étant pas retournés au 30 septembre de l'année suivante.

Figure 26

Taux d'abandon scolaire par secteur et par district, 2006/07

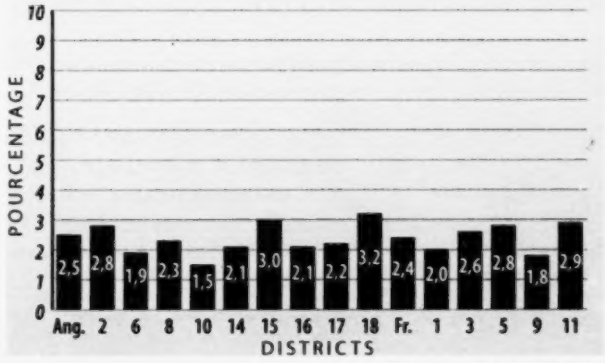

Source : ministère de l'Éducation

Mesures prises

Mesures communes aux deux secteurs

- En collaboration avec les collèges communautaires, un plan sur trois ans destiné à accroître l'offre de cours de métier dans les écoles a été élaboré et adopté;
- ScienceEast continuera de coordonner les foires scientifiques provinciales dans tout le Nouveau Brunswick.

Secteur francophone

- des ateliers de formation pour les enseignants dans de nombreux domaines (électricité, charpenterie, menuiserie, usinages, soudure, mécanique automobile, mécanique des petits moteurs) furent organisés au cours de l'été 2008 par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick;
- toutes les écoles francophones de la province offrent maintenant au moins un cours de métier;
- un nouveau recueil de pièces de théâtre acadiennes est en cours d'élaboration et sera lancé en mars 2009;
- un nouveau programme d'études d'arts visuels a été élaboré et sera mis en œuvre en septembre 2008. Un nouveau cours de création musicale en ligne sera offert en septembre 2009;
- le ministère a appuyé financièrement la création d'un guide à l'intention des élèves pour la production de pièces de théâtre. Ce projet a été réalisé par la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick.

Secteur anglophone

- des ateliers d'été ayant pour objectif de mettre à niveau les compétences des enseignants dans les métiers de la métallurgie ont été mis en œuvre en collaboration avec le BayTech College et le groupe OSCO Construction;
- certaines écoles anglophones plus petites ont commencé à élargir leurs options de cours locaux pour ajouter des cours de construction, de charpente, de coffrage et de finitions résidentielles;
- une formation en matière de sécurité a été assurée pour les enseignants des cours de métier par l'entremise de la NB Construction Safety Association;
- un « Projet sur la découverte de l'océan » a été mis en œuvre en collaboration avec le Huntsman Marine Science Centre;
- le centre Falls Brook a créé des trousses de ressources au sujet de l'énergie qui seront utilisées dans le nouveau programme d'études de sciences 6e année;
- du perfectionnement professionnel a été offert aux enseignants et aux conseillers en orientation scolaire.

Quatrième engagement : Donner à nos enseignants les outils pour innover et être des agents de changement

Les technologies de l'information et de la communication ont ouvert la voie à de nouveaux moyens de partage et de travail. Le recours grandissant à la collaboration en ligne en est un bon exemple. Ainsi, des enseignants à Bathurst peuvent facilement partager des pratiques pédagogiques novatrices avec des éducateurs à Edmundston, Caraquet et n'importe où dans la province, presque instantanément. Au même moment, des éducateurs des quatre coins de la province peuvent travailler ensemble sur des objectifs communs de manière plus efficace et en faire bénéficier les élèves plus rapidement. Nous devons nous assurer que les meilleures pratiques novatrices puissent être reprises et intégrées dans tout le système scolaire.

Cibles (de la 6e à la 12e année)

- 90 % des enseignants indiquent qu'ils ont réussi avec succès à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement.
- Un pourcentage croissant de directeurs d'école indique que les projets du *Fonds d'innovation en apprentissage* ont des effets positifs sur l'enseignement et les apprentissages dans leur école.

Progrès

Évaluation	Cible 2013	2006	2007	Secteur
Les enseignants réussissent à intégrer les technologies à leurs pratiques d'enseignement.	90 %	82 %	87 %	Anglophone
		75 %	78 %	Francophone
		80 %	84 %	Province
Les projets du *Fonds d'innovation en apprentissage* ont des effets positifs sur les écoles.	Pourcentage en croissance	-	-	Anglophone
		-	86 %	Francophone

Source : Rapport du personnel d'éducation.

De plus en plus d'enseignants intègrent la technologie dans leurs salles de classe afin de créer un environnement d'apprentissage riche. L'utilisation efficace de la technologie peut favoriser une participation plus active des élèves à leur apprentissage. Les chiffres les plus récents nous indiquent que 84 % des enseignants du Nouveau-Brunswick utilisent déjà ces technologies, soit une augmentation de 4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Figure 27

Utilisation de la technologie à des fins pédagogiques (secteur anglophone)

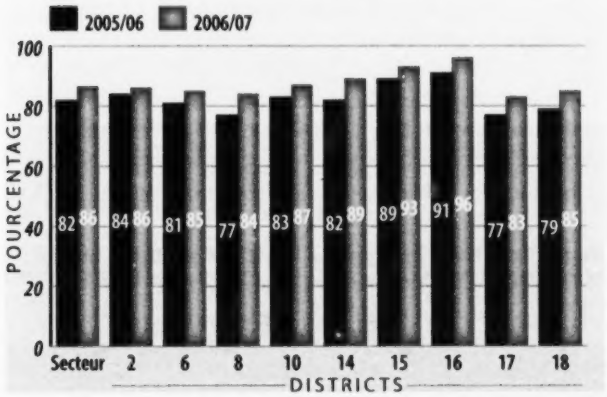

Mesuré d'après le pourcentage de répondants ayant répondu « Beaucoup » ou « Peu » à la question : « Combien de fois utilisez-vous les technologies de l'information et de la communication à des fins pédagogiques? » • Source : Rapport du personnel d'éducation

Figure 28

Utilisation de la technologie à des fins pédagogiques (secteur francophone)

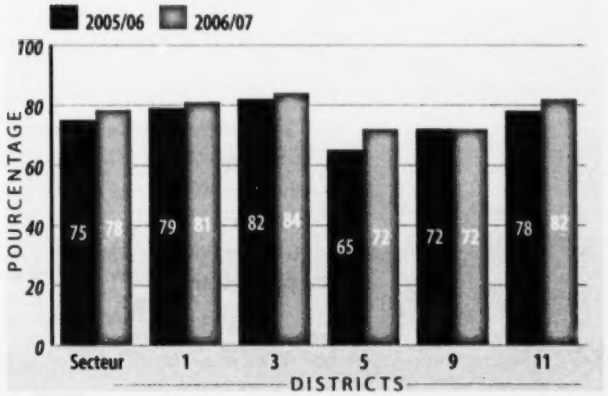

Mesuré d'après le pourcentage de répondants ayant répondu « Beaucoup » ou « Peu » à la question : « Combien de fois utilisez-vous les technologies de l'information et de la communication à des fins pédagogiques? » • Source : Rapport du personnel d'éducation

Fonds d'innovation en apprentissage

L'an dernier, le Fonds d'innovation en apprentissage était lancé afin de fournir aux enseignants novateurs le financement nécessaire à la réalisation de projets destinés à améliorer les apprentissages.Tous les enseignants du système scolaire public ont pu demander un financement.

Quatre-vingt-six pour cent des enseignants francophones ont indiqué que les projets subventionnés par le Fonds d'innovation en apprentissage ont eu un effet positif en ce qui concerne l'apprentissage au sein de leur école. Au sein du secteur anglophone, l'évaluation de ce programme s'est faite à l'aide de données qualitatives et anecdotiques. En général, les participants se disaient très satisfaits.

Mesures prises

Mesures communes aux deux secteurs

- le budget consacré au perfectionnement professionnel a augmenté de 8 %. Il porte principalement sur les pratiques pédagogiques, les programmes d'études et le leadership.

Secteur francophone

- une nouvelle stratégie de perfectionnement pédagogique a été mise en place en 2007/2008. Celle-ci vise à donner aux enseignants le temps pour analyser l'état des apprentissages dans la salle de classe et de mettre en place les pratiques et les moyens nécessaires pour augmenter les résultats scolaires;
- le premier forum sur les meilleures pratiques aura lieu en février 2009. Celui-ci permettra aux enseignants de la province d'échanger leurs pratiques et favorisera le rayonnement des pratiques exemplaires.

Secteur anglophone

- le travail est en cours avec les facultés d'éducation de l'Université St. Thomas, de l'UNB, de l'UNBSJ et de l'Université baptiste de l'Atlantique afin de faciliter le placement des étudiants pour les stages;
- une formation sur l'utilisation de l'ordinateur portatif et l'intégration des technologies a été fournie aux enseignants dans toute la province. Cette formation a pour but d'augmenter l'utilisation de telles technologies dans la salle de classe;
- des représentants du Nouveau-Brunswick ont participé à la conférence Johan Kooij Fellowship aux Pays-Bas. L'association a été mise en œuvre afin de partager et discuter des meilleures pratiques dans le monde entier.

Cinquième engagement : Tenir notre promesse à l'égard de l'inclusion scolaire

Le système scolaire public du Nouveau-Brunswick est reconnu dans le monde entier comme l'un des plus inclusifs. En effet, nous veillons à ce que chaque élève ait accès à une éducation publique de haute qualité. Nous nous sommes engagés à appliquer les recommandations du rapport McKay relatives à l'inclusion scolaire et nous avons bon espoir que cela renforcera notre système.

Cibles

- 80 % des élèves qui ont un plan d'intervention atteignent les cibles de leur plan et des mesures spéciales sont en place pour aider le reste des élèves à les atteindre.
- Un pourcentage croissant d'enseignants indique que les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel.
- 90 % des élèves et des parents indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre.

Progrès

Évaluation	Cible 2013	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Secteur
Les élèves qui ont un plan d'intervention atteignent les cibles de leur plan; des mesures spéciales sont en place pour ceux qui ne les atteignent pas.	80/20 %	-	-	68 %† **des mesures spéciales sont en place pour tous les autres étudiants**	Anglophone
		-	-	*	Francophone
Les élèves doués peuvent réaliser leur plein potentiel à l'école.	Pourcentage en croissance	-	-	44 %*****	Anglophone
		-	-	*	Francophone
Les élèves et les parents indiquent que les élèves reçoivent les services dont ils ont besoin pour apprendre.	90 % (parents)	-	-	73 %****	Anglophone
		-	-	*	Francophone
	90 % (élèves)	74 %**	78 %**	59 %***	Anglophone
		83%**	86 %**	*	Francophone

* *Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données pour 2008/2009.*

** *Source : Sondage auprès des finissants.*

*** *Source : Sondage sur la perception des élèves, 2007.*

**** *Source : Sondage sur la perception des parents, 2007.*

***** *Source : Sondage sur la perception des enseignants, 2007.*

† *Source : Le ministère de l'Éducation du Nouveau Brunswick. Indique le pourcentage d'étudiants qui ont un plan d'intervention atteignant les cibles établies.*

Mesures prises

Secteur francophone

- dans le cadre de la nouvelle stratégie en matière de troubles d'apprentissage, 35 nouvelles enseignantes ont été embauchées et ont reçu dix semaines de formation intensive en début d'année scolaire. Cette mesure permettra de mettre en place les mécanismes pour identifier et intervenir auprès des élèves dyslexiques;
- un nouveau modèle d'orientation scolaire pour le primaire a été développé et est actuellement mis à l'essai dans 15 écoles de la province;
- une stratégie pour réduire le temps d'attente pour les services de psychologie a été élaborée;
- une vérification opérationnelle des plans d'intervention auprès des élèves à besoins particuliers sera terminée en mars 2009. Cette mesure vise à ce que ces plans soient pleinement développés et utilisés;
- de la formation a été offerte aux conseillers en orientation et aux enseignantes ressources pour favoriser la transition des élèves à besoins particuliers vers le marché du travail.

Secteur anglophone

- tous les enseignants ressources ont adhéré au Council for Exceptional Children (CEC). Cela permet aux enseignants du Nouveau-Brunswick de disposer du niveau d'appui le plus élevé au Canada;
- un nouveau programme d'anglais langue seconde a été présenté au mois de septembre. Entre autres, ce programme propose les meilleures pratiques pour l'enseignement de l'anglais langue seconde (nouveaux arrivants);
- le travail est en cours pour créer un groupe d'intervention à l'échelle provinciale qui collaborera avec l'équipe mobile en cas de crise afin de résoudre plus efficacement les problèmes liés à des événements tragiques.

Sixième engagement : Créer de nouveaux liens entre l'école et son milieu

L'esprit de solidarité qui règne dans les collectivités du Nouveau-Brunswick est l'une des forces de notre province. Les écoles communautaires utilisent les ressources de leur milieu (groupes de bénévoles, parents, services publics et offres en matière de loisirs et de culture) pour faire de l'école un carrefour de développement pour les enfants, les familles et les collectivités.

Cible

- Au moins 75 écoles communautaires au Nouveau-Brunswick sont soutenues par leur milieu et le secteur privé.

Progrès

Évaluation	Cible		2007	2008	Totaux	Secteur
	Phase 1	Phase 2				
Les écoles communautaires reçoivent l'appui du milieu et du secteur privé.	30	45	11	24	35	Anglophone
			11	5	16	Francophone
			22	29	51	Province

Notre cible pour 2013 est d'avoir 75 écoles communautaires en place. À ce jour, il y a 35 écoles communautaires dans le secteur anglophone et 16 dans le secteur francophone, soit un total de 51. Nous avons donc déjà dépassé la moitié de notre cible sur cinq ans.

Mesures prises

- trente-cinq établissements ont été désignés École communautaire dans le secteur anglophone et 16 dans le secteur francophone. Ces écoles travaillent avec les collectivités et le secteur privé afin de proposer un plus grand nombre d'options et d'améliorer le rendement des élèves;
- le programme Communautés scolaires en ACTION, qui propose des activités physiques après l'école, tôt le matin et au moment du déjeuner, a été adopté par un grand nombre d'écoles publiques du Nouveau-Brunswick.

Septième engagement : Développer une forte identité culturelle et linguistique

Programmes de langue seconde

En tant que seule province canadienne officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick doit veiller à ce que les élèves conservent leur langue et leur culture tout en s'ouvrant pleinement à celles de l'autre communauté linguistique. La cible provinciale pour 2013 est que 70 % de nos enfants soient capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle.

Les élèves francophones ont constamment amélioré leur niveau d'anglais au cours des trois dernières années. Pour l'année 2007/2008, 64 % des élèves ont été capables de s'exprimer efficacement en anglais, soit une augmentation de 4 points de pourcentage depuis 2005/2006.

Au sein du secteur anglophone, seulement 1,7 % des élèves du programme d'anglais ont atteint la cible en 2007/2008. Le programme de français de base n'a pas été considéré en raison de récentes modifications apportées au programme de français langue seconde dans le secteur anglophone. Nous avons bon espoir que son remplacement par le cours de français intensif permettra d'obtenir des résultats nettement meilleurs. En ce qui a trait au programme d'immersion en français, 88 % des élèves s'exprimaient efficacement en 2007/2008, dépassant la cible de 18 points de pourcentage. Cela représente 1 point de pourcentage de mieux que pour l'année 2005/2006. De manière générale, 36 % des élèves anglophones ont atteint la cible provinciale, soit une augmentation de 2 points de pourcentage depuis l'année 2005/2006.

Cible

- 70 % des diplômés du secondaire sont capables de s'exprimer efficacement dans leur deuxième langue officielle.

Progrès

Évaluation	Cible 2013	2005/2006	2006/2007	2007/2008	Secteur
Les élèves s'expriment efficacement dans leur deuxième langue officielle.*	70 %	0,4 %**	N/D	1,7 %	Anglophone (anglais)
		87 %**	N/D	**88 %**	Anglophone (immersion en français)
		34 %**	N/D	36 %	Anglophone (total)
		60 %***	62 %***	64 %	Francophone

* *L'atteinte d'un niveau intermédiaire en compétence orale signifie que la personne s'exprime efficacement dans sa deuxième langue.*

** *Résultats en 10e année – échantillon. Les élèves sont évalués tous les deux ans.*

*** *Résultats en 10e année. Tous les élèves sont évalués annuellement.*

Élèves des Premières nations

Nos statistiques indiquent qu'une grande partie des élèves des Premières nations éprouvent des difficultés aux examens provinciaux. Avec l'accroissement continu de la population des Premières nations, nous devons concentrer nos efforts pour répondre aux besoins précis de ces enfants au sein du système scolaire.

Cible

- Les élèves des Premières nations ont le même rendement scolaire que les autres élèves de la province.

Évaluation	Cible 2013	2006/2007	2007/2008	Secteur
Les élèves des Premières nations ont le même rendement scolaire que les autres élèves de la province.	Comparable aux autres élèves	Difficultés en lecture 2e année – Premières nations : 30 % Anglophone : 28 % 7e année – Premières nations : 58 % Anglophone : 39 %	Difficultés en lecture 2e année – Premières nations : 37 % Anglophone : 24 % 7e année – Premières nations : 54 % Anglophone : 34 %	Anglophone (anglais)

Trente-sept pour cent des élèves des Premières nations qui fréquentent l'école publique ont éprouvé des difficultés à l'évaluation de lecture en 2e année, comparativement à 24 % des élèves anglophones du programme d'anglais. De plus, 63 % des élèves des Premières nations ont éprouvé des difficultés à l'évaluation d'écriture, comparativement à 41 % des autres élèves.

Cinquante-quatre pour cent des élèves des Premières nations qui fréquentent l'école publique ont éprouvé des difficultés à l'évaluation de lecture en 7e année, comparativement à 34 % des élèves anglophones du programme d'anglais.

De plus, 80 % des élèves des Premières nations ont éprouvé des difficultés à l'évaluation d'écriture, comparativement à 53 % des autres élèves.

Figure 29

Élèves des Premières nations éprouvant des difficultés aux évaluations de lecture comparativement aux élèves anglophones

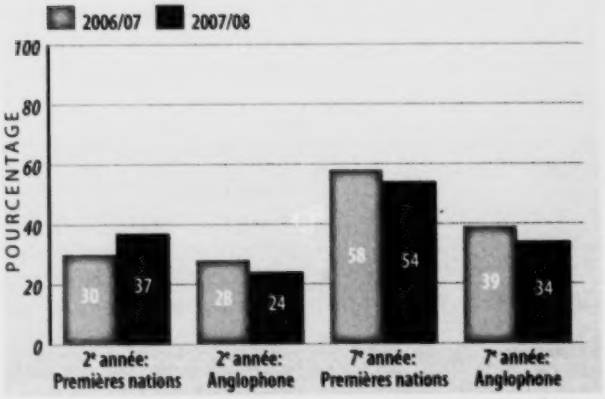

Source : ministère de l'Éducation

Mesures prises

Secteur francophone

- en collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick, le secteur francophone a offert des camps d'été d'Anglais langue seconde;
- une commission a été créée afin de mener un vaste exercice de concertation destiné à trouver des solutions aux défis de l'école francophone;
- le secteur francophone coordonne à l'échelle canadienne le développement de la trousse du passeur culturel qui est destinée aux directions d'école;
- afin d'assurer un suivi aux États généraux sur l'art et la culture, une table de concertation et un comité de travail ont été créés. Les districts scolaires, le ministère de l'Éducation, l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton et l'Association des artistes du Nouveau-Brunswick en font partie.

Secteur anglophone

- une entente sur les services éducatifs est en cours d'adoption en collaboration avec les collectivités des Premières nations qui établira le réinvestissement de 50 % des frais de scolarité vers des services pour les enfants des Premières nations;
- un camp d'été pour les élèves anglophones a été établi à Bouctouche cet été dans le but de plonger les élèves encore davantage dans la culture francophone de la province;
- le Nouveau-Brunswick a identifié l'éducation des Premières nations comme priorité au Conseil des Ministres de l'Éducation (Canada);
- la création du Provincial Aboriginal Education Committee comme comité aviseur au ministre;
- des révisions ont été apportées au programmes de français langue seconde afin de réduire le regroupement des élèves selon leurs aptitudes et d'accroître la compétence en français d'un plus grand nombre d'élèves;
- des mesures sont en cours afin de promouvoir une collaboration approfondie entre les deux secteurs concernant l'enseignement intensif des langues;
- une entente est en cours avec l'Ontario et le Manitoba qui a pour but de trouver de nouvelles façons de cultiver l'identité francophone dans ces provinces;
- un commissaire a été nommé pour travailler avec les collectivités francophones. Le but est d'identifier et d'adresser les problèmes communs afin d'assurer la réussite des élèves.

Huitième engagement : Créer des milieux sains et sécuritaires

Nous voulons que les élèves et les enseignants apprennent et travaillent dans un milieu sain et sécuritaire. Cela signifie qu'il faut trouver des moyens d'encourager les élèves à adopter des modes de vie plus actifs et plus sains, prendre des mesures afin de prévenir l'intimidation, la discrimination et la violence, et investir dans nos écoles pour en faire des milieux d'apprentissage et de travail plus sécuritaires.

Cibles

- Le pourcentage d'enfants et d'adolescents suffisamment actifs pour un développement optimal s'accroît de 10 points.
- Un pourcentage croissant des élèves de la 6e à la 12e année déclare qu'ils se sentent en sécurité et qu'ils ont un sentiment d'appartenance à leur école; le niveau de sécurité ressenti par les élèves aux prises avec des difficultés d'apprentissage est comparable au niveau signalé par les autres élèves; les comportements agressifs (intimidation) sont en diminution constante dans les écoles du Nouveau-Brunswick.
- Toutes les écoles ont des plans d'intervention adéquats en cas d'urgence et des procédures de verrouillage des portes. Ces plans et procédures ont été élaborés en collaboration avec les autorités concernées.

Évaluation		Cible 2013	2006/2007		2007/2008		Secteur
Les enfants et les jeunes sont suffisamment actifs pour une croissance et un développement optimaux.		Pourcentage en croissance (10 %)	-		52 % (M-5)†		Anglophone
			-		41 % (M-5)†		Francophone
			46 %*		50 % (M-5)†		Province
Les élèves se sentent en sécurité.	Les élèves de la 6e à la 12e année déclarent qu'ils se sentent en sécurité à l'école.	Pourcentage en croissance	82,3 %***		78,9 %****		Anglophone
			86,9 %***		**		Francophone
			83,6 %***		**		Province
	Les élèves ayant des besoins particuliers se sentent en sécurité.	Comparable aux autres élèves	-		75,3 %****		Anglophone
			-		**		Francophone
	Les comportements agressifs (intimidation) diminuent.	Occurrences en diminution	-		4 664††		Anglophone
			-		1 259†††		Francophone
Les écoles ont des plans d'intervention adéquats en cas d'urgence et des procédures de verrouillage des portes.		100 %	Plans d'intervention en cas d'urgence	Procédures de verrouillage des portes	Plans d'intervention en cas d'urgence	Procédures de verrouillage des portes	
			100 %	100 %	100 %	100 %	Anglophone
			84 %	89 %	96 %	97 %	Francophone

* *Données provenant de l'Institut canadien de recherche sur la condition physique et le mode de vie, Sondage indicateur de l'activité physique – 2001.*

** *Élaboration en cours d'un mécanisme de collecte de données pour 2007/2008.*

*** *Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick 2006/2007 (Sondage auprès des parents d'étudiants de la 6e à la 12e année).*

**** *Source : Sondage sur la perception des élèves, 2007.*

† *Source : Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick, 2008 (Sondage auprès des parents d'étudiants de la maternelle à la 5e année).*

†† *Source : ministère de l'Éducation. Ce chiffre représente le nombre total de cas d'intimidation rapportés incluant les messages abusifs soit visuels ou à l'écrit, les paroles grossières ou blessantes, l'intimidation physique et les railleries.*

††† *Source : ministère de l'Éducation. Ce chiffre représente le nombre de cas de comportements non-tolérés rapportés incluant le dénigrement, le harcèlement, les insultes, l'intimidation, et la violence verbale visée aux élèves ou au personnel.*

Le Guide d'activité physique canadien recommande que les enfants et les jeunes adultes consacrent moins de deux heures par jour à des activités sédentaires, telles que regarder la télévision ou travailler à l'ordinateur. Environ 57 % des élèves de 4e et de 5e année ont indiqué qu'ils consacraient deux heures ou plus à ces activités sédentaires la plupart des jours.

Le dernier Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick offre un aperçu des perceptions des parents d'élèves de la maternelle à la 5e année. Cinquante pour cent des parents ont répondu que le niveau d'activité physique quotidien de leur enfant s'élevait à 90 minutes ou plus. Par contre, une évaluation menée directement auprès des élèves de 5e année par l'entremise d'un appareil semblable à un pédomètre a démontré que seulement 3 % des participants consacraient 90 minutes par jour à l'activité physique. Bien que cela représente un écart important, il faut rappeler

que les deux évaluations ne peuvent pas être comparées directement. De plus, d'autres facteurs, tels qu'un biais lié aux données autodéclarées, pourraient expliquer cette différence.

La composante du Sondage sur le mieux-être des élèves du Nouveau-Brunswick visant les élèves de la 4e et de la 5e année révèle que 64 % de ces élèves (69 % dans le secteur francophone, 62 % dans le secteur anglophone) éprouvent un sentiment d'appartenance à leur école. Soixante-douze pour cent de ces mêmes élèves (68 % dans le secteur francophone, 73 % dans le secteur anglophone) ont déclaré qu'ils se sentent en sécurité à l'école.

Quant aux questions liées à la nutrition, 59 % des parents d'élèves de la maternelle à la 5e année pensent que 5 portions quotidiennes de fruits et légumes sont nécessaires pour le bien-être et la bonne santé de leur enfant. Par contre, seulement 23 % de ces mêmes parents affirment que leur enfant consomme cette quantité de fruits et légumes. Quant aux questions posées aux élèves, 80 % ont indiqué avoir consommé des friandises ou du chocolat au moins une fois durant la journée précédente. Soixante-cinq pour cent ont indiqué avoir consommé au moins une boisson sucrée et non nutritive pendant la même période.

Mesures prises

Mesures communes aux deux secteurs

- un code de vie provincial des élèves est en cours d'élaboration et devrait être achevé en 2009;
- le Défi des podomètres s'est poursuivi dans les écoles;
- un coordonnateur de projets et un architecte ont été engagés pour entreprendre l'examen des normes de construction de toutes les écoles.

Secteur francophone

- une trentaine d'écoles francophones ont entrepris la mise à l'essai d'un logiciel permettant d'analyser les mouvements. Utilisé dans les cours d'éducation physique, ce logiciel permet à l'élève d'observer ses propres mouvements et de les améliorer;
- un nouveau guide pédagogique a été élaboré et distribué à tous les enseignants d'éducation physique au primaire. Ce guide est le sixième d'une série de huit.

Secteur anglophone

- une session d'information concernant les élèves ayant des besoins particuliers a été proposée à 90 enseignants responsables de l'éducation physique dans tout le système scolaire.

Un regard vers l'avenir

Les enfants au premier plan fournit une orientation claire pour faire de notre système scolaire le meilleur au pays. Une province autosuffisante n'en accepterait pas moins.

L'an passé, l'État de la situation a établi les points de référence servant à mesurer nos progrès. Au cours des douze derniers mois, nous nous sommes améliorés dans quelques domaines essentiels, tels que le rendement en littératie des élèves de 2e année ainsi que notre taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. Cependant, dans d'autres domaines, aucun progrès n'a été enregistré, notamment en numératie 8e année et en ce qui a trait au nombre d'enfants prêts à entreprendre leur parcours scolaire à leur arrivée en maternelle.

L'état de la situation constitue un outil indispensable pour connaître les domaines où nous ne progressons pas suffisamment. Nous serons en mesure de tirer profit de nos forces et, en même temps, de relever nos défis avant qu'ils se transforment en obstacles. En fin de compte, cela signifie un système scolaire qui répond mieux aux besoins des enfants du Nouveau-Brunswick.

Les 23 cibles dont il est question dans ce document constituent les indicateurs clés sur lesquels nous devons concentrer nos efforts pour améliorer en profondeur notre système éducatif d'ici 2013.

En faisant rapport régulièrement, tous nos partenaires sont appelés à rendre des comptes et à se concentrer sur les progrès à réaliser au sein du système scolaire.

À mesure que les élèves de la province passent par leur parcours scolaire, il importe de se rappeler les trois buts fondamentaux énoncés dans ***Les enfants au premier plan*** :

- Au moment où ils entreront en maternelle, nos enfants seront prêts à entreprendre leur parcours scolaire.
- À la fin de la 5e année, nos enfants auront maîtrisé les habiletés de base en lecture, en écriture et en mathématiques.
- Avant la fin de leurs études secondaires, nos enfants auront eu l'occasion de découvrir leurs forces ainsi qu'un domaine qui les passionne.

Voilà comment nous mesurerons notre succès. Les cibles sont ambitieuses, les défis impressionnants, mais le potentiel à exploiter est illimité. L'autosuffisance de notre province passe par la réussite scolaire.